

LA LETTRE DU SNES-FSU DE L'ARIÈGE

EDITO: LE CONSEIL D'ÉTAT VALIDE... LES SYNDICATS

Pour ceux qui pensaient encore que le projet de loi des réformes de retraite pouvait présenter quelques aspects positifs, le Conseil d'État vient d'apporter un éclairage intéressant. D'abord, sur la forme, le projet est mal présenté, à la hâte, et comprend bien trop d'ordonnances qui en empêchent la lisibilité. Ainsi le Conseil déclare ne pouvoir assurer la "sécurité juridique du projet". Et sur le fond, les juges ne sont pas plus tendres: d'après eux, les études d'impact sur lesquelles comptait s'appuyer le gouvernement "manquent de sincérité" et sont "lacunaires". Quant à l'objectif affiché d'une retraite universelle, il est déjà hors d'atteinte puisque dès le projet de loi, cinq régimes spéciaux sont créés. Et le meilleur pour les enseignants reste à venir: la pseudo-revalorisation promise par Blanquer et devant être inscrite dans la loi ne pourra y figurer car ce serait "une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi", ce qui est "contraire à la Constitution"... Etonnant comme la plus haute juridiction de la République valide les critiques émises depuis le début par les syndicats et pointe comme nous ne cessons de le faire le manque de sincérité du discours gouvernemental. A ceux qui osent encore prétendre ouvrir des négociations avec ce gouvernement, nous conseillons une lecture attentive de ce rapport.

"RADICALITÉ": RÉAPPROPRIONS-NOUS LE SENS DES MOTS

"Radicaux" ou pire encore "radicalisés", c'est ainsi que le gouvernement désigne les syndicalistes engagés dans l'action, les travailleurs en lutte, ou les lycéens conscients des enjeux du combat contre les retraites. La connotation est claire: il s'agit d'assimiler les contestataires aux terroristes. Et la rhétorique sécuritaire se déploie dans cet espace dévoyé du langage: la rétention des copies devient une prise d'otage, un piquet de grève de lycéens devant une poubelle est un acte de "violence inadmissible mettant en danger la vie des personnels et des élèves" (ça, ce sont nos bons camarades de l'UNSA qui l'affirment dans la Dépêche, dans une hyperbole légèrement outrée...). Sciemment le pouvoir politico-médiatique entretient la confusion. Rappelons que les terroristes ne sont pas des radicaux, ce sont des fanatiques. Et que nous assumons d'être des radicaux, nous syndicalistes engagés dans le mouvement social, dans la véritable acception du terme: nous considérons le problème dans sa globalité depuis sa racine (radix en latin qui donnera entre autres le bien innocent radis): la réforme des retraites n'est pas seulement un mauvais projet de loi, c'est une remise en cause complète de notre système d'assurance sociale au service des Père Ubu du CAC 40 et de leur redoutable pompe à phynance mondialisée. Et ce n'est pas le conseil d'état qui nous contredira (voir l'édito). Nous poursuivrons donc radicalement et pacifiquement nos actions jusqu'au retrait du projet de loi.

A PAMIERS, LE DASEN ET LA POLICE DÉBLOQUENT...

Au lycée Pyrène comme ailleurs dans l'académie, les premières sessions des épreuves E3C ont donné lieu à des mobilisations importantes de la part des élèves et des personnels : refus de choisir les sujets, grèves, boycotts, et rassemblements devant l'établissement. Ces actions ont été décidées par des personnels très nombreux, réunis en heures syndicales et en Assemblées Générales, en lien avec les organisations syndicales représentatives et dans le cadre plus large de la lutte contre la réforme des retraites.

Ces actions, toujours pacifiques et respectueuses des biens et des personnes, ont amené le chef d'établissement à décaler les deux premières journées d'examen. Le mardi 28 janvier, alors qu'un préavis de grève local était posé et qu'une assemblée de 50 professeurs et agents avait voté la grève la veille, l'administration a décidé qu'il fallait que se passent coûte que coûte ces examens. C'est donc avec le renfort de personnes extérieures à l'établissement, notamment des personnels de direction de collèges voisins, du DASEN en personne qui a fait ses premiers essais - très réussis - dans son nouveau rôle de shériff, et sous surveillance policière à l'entrée du lycée, que les élèves ont enfin pu passer le bac. Un élève au moins qui tenait un piquet de grève a été bousculé par un agent de police, et c'est par la force que l'entrée latérale de l'établissement a été dégagée. Quelle victoire pour notre Ministre, notre Recteur, notre Inspecteur d'académie : force reste à la loi.

Voilà comment notre institution répond aux élèves qu'elle est censée éduquer, aux jeunes qu'elle est censée former à leur devenir de citoyen. Belle initiation à la vie politique en vérité, et dans la continuité du message que délivre le gouvernement depuis le début du mouvement contre les retraites. La répression, la coercition sont jusqu'à présent les seules réactions institutionnelles aux revendications des travailleurs en lutte depuis le 5 décembre. Quoi qu'il advienne du mouvement, notre administration, main dans la main avec la Police, ne nous a offert une réponse qui ne laissera que des blessures et des rancœurs. Si la séquence de la contestation des E3C se referme à Pamiers sur cette démonstration de force à laquelle nous ne répondrons pas, nous comptons bien poursuivre notre mobilisation et nos actions dans les jours à venir.

DOTATIONS EN LYCÉE: "CE N'EST PAS UNE RÉFORME COMPTABLE"

Du moins c'est ainsi que le ministre tentait d'argumenter face aux critiques des syndicats. Nous avons beau expliquer depuis un an que cette réforme du bac et des lycées, en plus de tous ses autres effets néfastes, conduira mécaniquement à une baisse des postes, il aura fallu attendre la DG pour constater réellement ses effets. C'est donc pour notre département l'équivalent de 8 postes qui vont disparaître dans les lycées à la rentrée prochaine. A charge pour les proviseurs de masquer la misère en essayant de supprimer des postes vacants ou libérés par des départs à la retraite pour que la facture ne soit pas trop douloureuse. On peut supposer que ce sont tous les dispositifs de dédoublement ou d'aide individualisée qui vont disparaître, pour le plus grand bien de nos élèves les plus fragiles...

SNES-FSU 09 :

Vous souhaitez réagir à notre lettre d'information ? : n'hésitez pas à écrire à snés09@toulouse.snes.edu

Et retrouvez nos contacts téléphoniques et l'actualité syndicale du département sur notre site fsu09.fsu.fr